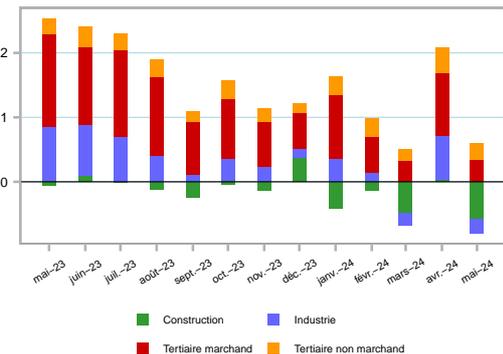


PRODUCTION

Activité économique

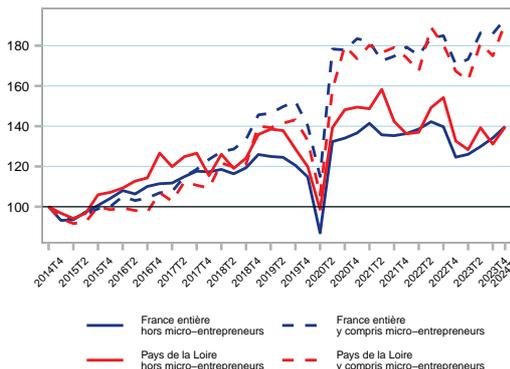
Contributions sectorielles à l'évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Source : DSN, traitement provisoire Insee.  
Note : Hors activité partielle.

Créations d'entreprises

Indice base 100 au 4ème trimestre 2014



Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).  
Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements.

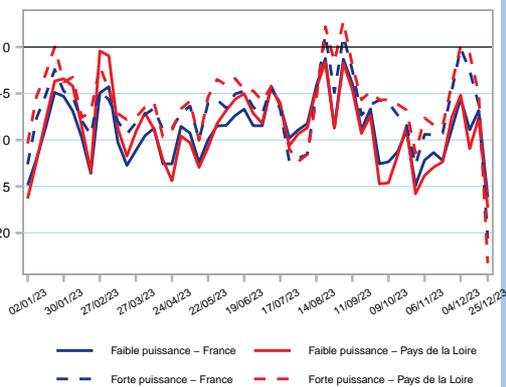
En mai 2024, le volume d'heures rémunérées est inférieur de 0,2 % à son niveau de mai 2023, après +2,1 % en avril 2024. En France, il est inférieur de 0,6 % à son niveau de mai 2023.

Au 1er trimestre 2024, le PIB croît modérément : +0,2 %.

Au 1er trimestre 2024, les créations d'entreprises augmentent de 9 %, contre +4 % en France. Les créations hors micro-entreprises augmentent également (+7 %), plus vite qu'en France (+4 %). Ces évolutions doivent être interprétées avec prudence en raison de la mise en place du Guichet unique.

Consommation d'électricité des entreprises

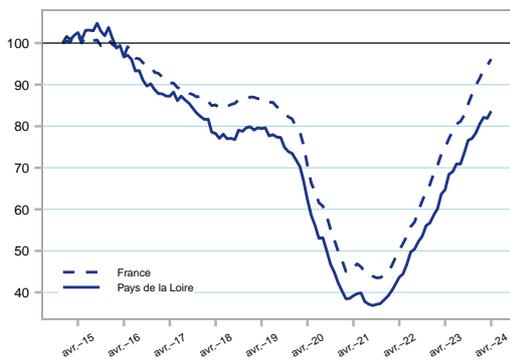
Ecart par rapport au niveau moyen de consommation par secteur



Source : données Enedis ; calculs Insee.

Défaillances d'entreprises

Indice base 100 en décembre 2014



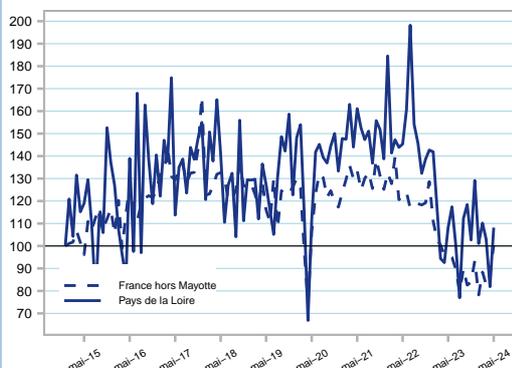
Note : données mensuelles brutes. Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.  
Source : Fiben, Banque de France.

Après l'été 2023, la consommation électrique reste globalement sous son niveau moyen, avec un petit rebond début décembre. Les données 2024 ne sont pas disponibles pour le moment.

En avril 2024, les défaillances d'entreprises cumulées sur 12 mois sont en hausse : +2 %, comme au niveau national. Après avoir atteint un niveau historiquement bas avec la mise en place des dispositifs de soutien, le nombre de défaillances dépasse de 5 % son niveau d'avant crise de avril 2019.

Logements commencés

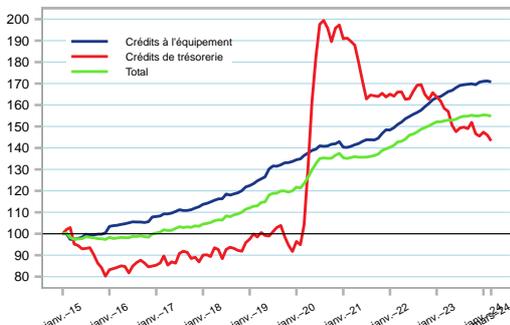
Indice base 100 en décembre 2014



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle.  
Source : SDES, Sit@del2.

Évolution des crédits accordés aux sociétés non financières et entrepreneurs individuels dans les Pays de la Loire

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes.  
Source : Banque de France.

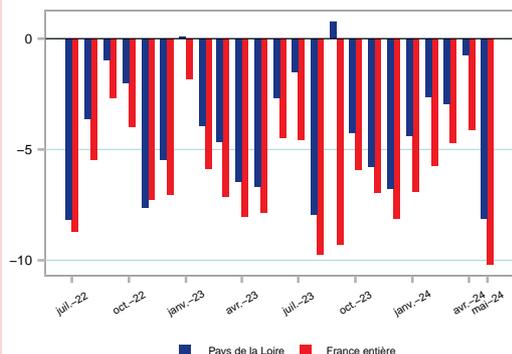
En mai 2024, 1 710 logements sont mis en chantier dans les Pays de la Loire, soit 32 % de plus qu'en avril 2024 (contre +14 % au niveau national). La tendance est fortement à la baisse depuis août 2022. Les mises en chantier retrouvent des niveaux équivalents à début 2016.

En mars 2024, les crédits accordés aux entreprises pour leur trésorerie diminuent de 2 %. La tendance était à la baisse depuis octobre 2022 mais semble se stabiliser ces derniers mois. Les crédits de trésorerie restent supérieurs de 45 % à leur niveau de mars 2019, en lien avec les prêts garantis par l'État.

CONSOMMATION – ÉPARGNE

Transactions bancaires

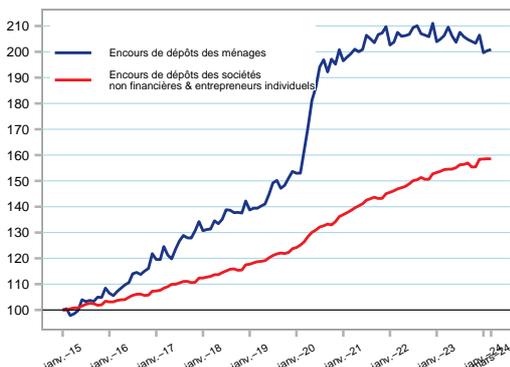
Évolution des montants de transactions par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Note : données corrigées de l'évolution des prix.  
Source : cartes bancaires CB ; calculs Insee.

Évolution des encours de dépôts

Indice base 100 en janvier 2015



Note : données brutes.  
Source : Banque de France.

En mai 2024, le montant des transactions par carte bancaire est très inférieur à son niveau d'un an auparavant, malgré un ralentissement de l'inflation qui atteint son plus bas niveau depuis près de deux ans. La baisse des transactions est plus forte que le mois précédent et reste moins marquée qu'au niveau national.

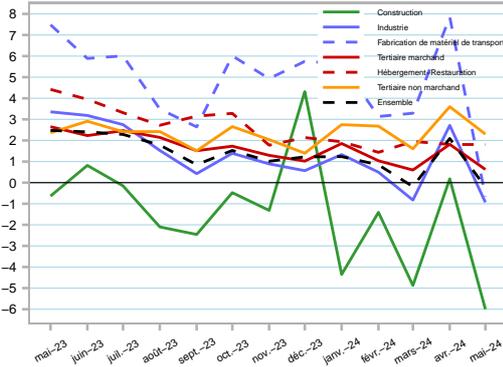
En mars 2024, les encours de dépôts des ménages sont stables par rapport au mois précédent (+0,2 %). La tendance semble légèrement baissière depuis l'année dernière. Les encours de dépôts des entreprises sont stables.

PAYS DE LA LOIRE

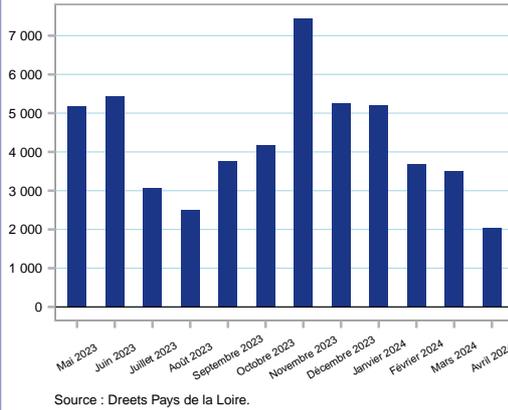
EMPLOI – CHÔMAGE

Heures rémunérées

Évolution des volumes d'heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente (en %)



Activité partielle : nombre de salariés indemnisés



En mai 2024, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de mai 2023 dans le secteur tertiaire non marchand (+2,3 %). Il est légèrement en hausse dans le secteur tertiaire marchand (+0,6 %). En revanche, il est en deçà dans l'industrie (-0,9 %) et dans la construction (-6,0 %). En mai 2024, le volume d'heures rémunérées est supérieur à son niveau de mai 2023 dans l'hébergement restauration (+1,8 %), mais inférieur dans la fabrication de matériels de transport (-0,7 %).

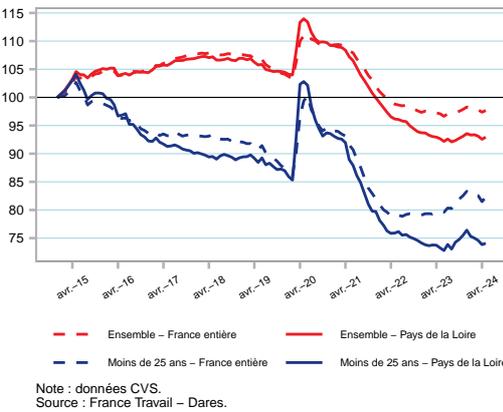
En avril 2024, 2 000 salariés seraient indemnisés au moins un jour au titre de l'activité partielle (chiffre provisoire), après 3 500 en mars et 3 700 en février.

En mai 2024, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les catégories A, B ou C est en hausse par rapport au mois précédent : +0,4%, contre +0,3 % au niveau national. Le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans augmente : +0,3 %, contre +1,0 % au niveau national.

En mai 2024, les offres d'emploi collectées par France Travail diminuent par rapport au mois précédent. Elles sont inférieures de 16 % à leur niveau de mai 2023, après +5 % en avril.

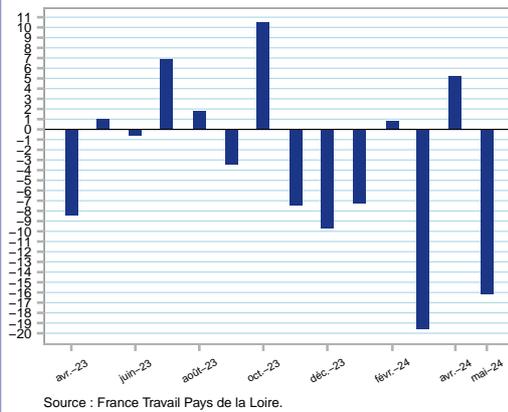
Demandeurs d'emploi en fin de mois ABC

Indice base 100 en décembre 2014



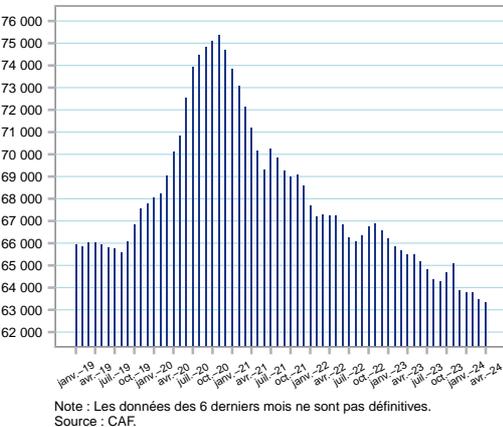
Offres déposées à France Travail

Évolution par rapport au même mois de l'année précédente (en %)

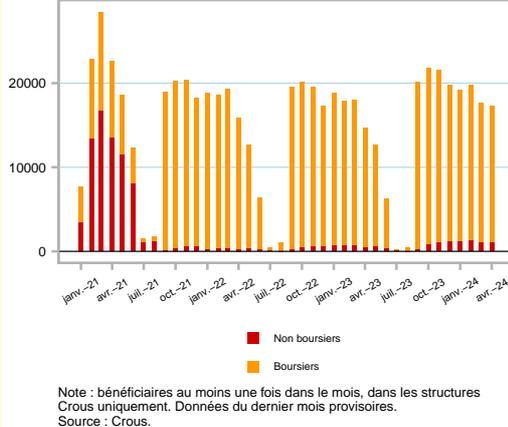


IMPACTS SOCIAUX

Bénéficiaires du RSA



Nombre d'étudiants bénéficiaires du repas à 1 €

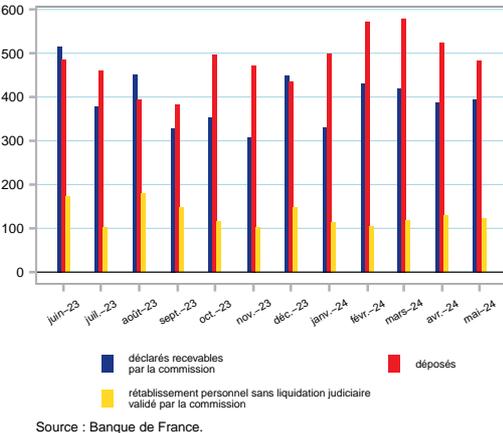


En avril 2024, 63 330 personnes bénéficient du RSA. Le nombre de bénéficiaires est en baisse : -0,3 %, après -0,5 % en mars. La tendance est à la baisse depuis fin 2020. Le nombre de bénéficiaires est inférieur de 3,3 % à son niveau d'avril 2023.

Le nombre de bénéficiaires des repas à 1€ en mars et avril 2024 est proche de celui des deux années précédentes.

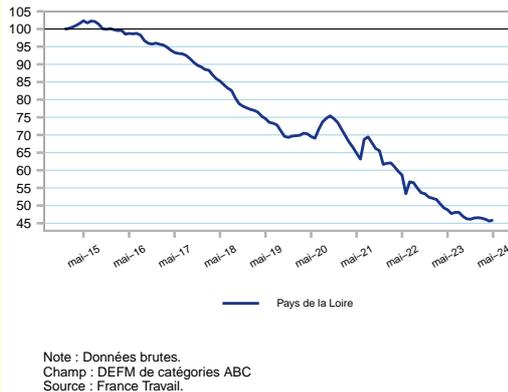
En mai 2024, le nombre de dossiers de surendettement déposés est en baisse (-8 %, après -9 % le mois précédent). Le nombre de dossiers jugés recevables est en hausse (+2 %, après -8 % le mois précédent).

Surendettement : nombre de dossiers



Bénéficiaires de l'ASS (allocation de solidarité spécifique)

Base 100 en décembre 2014



En mai 2024, 9 750 demandeurs d'emploi bénéficient de l'allocation spécifique de solidarité, minimum social destiné aux chômeurs en fin de droits sous conditions de ressources du foyer. Le nombre de bénéficiaires est en hausse : +0,7 %, après -1,1 % le mois précédent.